

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 MARS 2021**

Délibération
n° 2021.03.050.B

**Attribution de
subventions
culturelles 2021**

LE DIX HUIT MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mars 2021**

Secrétaire de séance : Thierry HUREAU

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Michel ANDRIEUX à François NEBOUT, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à Véronique DE MAILLARD, Michaël LAVILLE à Michel BUISSON

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Michel GERMANEAU, Philippe VERGNAUD

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021

**DELIBERATION
N° 2021.03.050.B**

Rapporteur : **Monsieur BONNEFONT**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS CULTURELLES 2021

Le budget primitif 2021 du service culturel a prévu l'attribution de subventions à différents partenaires, selon le tableau joint, pour le soutien et le développement des actions culturelles d'agglomération, d'intérêt communautaire.

GrandAngoulême a reçu et instruit 65 demandes de subvention culturelle pour l'année 2021, à l'échelle de toute l'agglomération. L'instruction des dossiers s'est faite en 5 étapes :

1. Le dossier a été envoyé par mail aux associations ayant reçu une subvention en 2020, et mis à disposition de toutes les associations sur le site internet de l'agglomération ;
2. La date butoir de dépôt des demandes était fixée au 15 janvier 2020. A la suite de la réception des dossiers, une première instruction a été menée par le vice-président et l'élu mandaté par le groupe de travail pour l'étude des attributions de subvention à rayonnement intercommunal et à rayonnement national, accompagnés des techniciens du service culture.
3. Deux temps de travail avec les élus délégués et non délégués communautaires ont eu lieu : mardi 2 février pour le comité consultatif à rayonnement intercommunal et le lundi 8 février pour le comité consultatif à rayonnement national et équipements culturels, afin d'effectuer une pré-attribution des subventions ;
4. Le résultat de ce travail est présenté en réunion toutes commissions du 2 mars 2021 ;
5. Passage au vote du budget, lors du conseil communautaire du 11 mars 2021.

53 projets et actions sont aidés en 2021 : 3 équipements culturels, 25 festivals et 25 actions culturelles de territoire.

L'attribution des subventions aux associations relève, à GrandAngoulême, du conseil communautaire pour les participations annuelles de plus de 10 000 € et du bureau communautaire pour celles qui sont inférieures à 10 000 € par an (délibération n°131 du 16 juillet 2020).

Ainsi, par délibération du 11 mars 2021, le conseil communautaire a attribué des subventions relatives aux équipements culturels et aux actions à rayonnement national pour un montant total de 930 410 €.

Il convient à présent d'attribuer des subventions pour des actions à rayonnement intercommunal pour un montant total de 68 525 € selon le tableau joint.

Par ailleurs, il est rappelé que les membres des bureaux des associations et des organismes concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé par ces versements à titre personnel ou familial, ne peuvent pas prendre part au débat et au vote. Les élus concernés par cette restriction sont invités à se faire connaître s'ils n'ont pas été cités.

Vu l'avis favorable du groupe de travail élus culture des 2 et 8 février 2021,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER les subventions culturelles selon la ventilation proposée dans le tableau en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 mars 2021	<u>Affiché le :</u> 24 mars 2021

Association	Projet	Proposition 2021
Actions à rayonnement intercommunal		
ABCD	2 nd e édition de « Chabots l'artiste »	200 €
ACAMAC	1 festival, actions en milieu hospitalier	7 500 €
ACDL	1 après-midi théâtral	175 €
Angoulême Salsa	Dansons sur les Quais & Angoulême Latin fest	750 €
Artefa	Création et diffusion de spectacles	4 000 €
Artem & Cetera	Projets culturels au cœur des quartiers prioritaires	1 500 €
ASLVE	Samedis de la Préhistoire	850 €
Atelier du Bouc	Résidence d'artiste	600 €
Au son de la Boème	Festival Au son du Reggae	1 000 €
Cie Cambio	Aide à la création et à la diffusion	1 000 €
Cie Olive de Lux	Festival de lecture à voix haute à Mouthiers	500 €
Club des marcheurs du dimanche	Marche gourmande et culturelle	600 €
Club UNESCO Cap BD Angoulême	Concours BD jeunesse	800 €
Comité d'animation de Dignac	Nouvel évènement « Musique et patrimoine »	750 €
Comité des fêtes de Balzac	Cavalcade	400 €
Court'Echelle	2 soirées concerts	300 €
CSCS Effervescentre	Carnaval intercommunal & Théâtre chez l'habitant	1 500 €
CSCS La Couronne	Graines de Culture III bis	1 000 €
CSCS St Yrieix	22 ^{ème} édition festival Jeunes Théâtre	500 €
EALP	Routine : occupation artistique d'un magasin vide	500 €
Emoi Photographique	Expositions hors festival	800 €
Festival du film court	18 ^{ème} édition du festival	3 000 €
Fichtre Diantre	Fonctionnement boutique + ateliers + expositions pour auteur.e.s du territoire	4 000 €
Foulpougne Festival	Organisation de la 4 ^{ème} édition du festival	500 €
Jauldes Animation loisirs	Organisation de soirées culturelles	800 €
Jazz à Saint Sat'	Organisation du festival Jazz à Saint Sat'	4 500 €
L'Affiche	Festival Jazz à Trois-Palis	2 000 €
Le Paon Bleu	Aide à la création	1 000 €
Les Jardins de Mornac	Festival Rock'n Flore	500 €
Les Jardins d'Isis	Guinguette estivale, 12 soirées avec artistes locaux	2 000 €
Lolly Pop Country	1 ^{ère} édition d'1 festival Country	800 €
Passerelles Images	5 ^{ème} édition « Promenons-nous dans les docs »	1 500 €
Plume Electrique	Post Modern Utopia, création de Kortès	1 000 €
Pré-en-Bulles	6 ^{ème} édition festival Festhea & Cie	1 000 €
Prenez du Relief	Festival Courant 3D	3 000 €
Saxifraga	« Minagez-vous » au printemps	1 000 €
Shamrock	6 ^{ème} édition festival jeunes Sham&Co	500 €
Sisyph Video	Projet de média collaboratif en quartiers prioritaires	1 300 €
Soyaux fou d'humour	15 ^{ème} édition du festival	2 000 €
Tango'Feliz	Festival de danse tango	400 €
UDMJC	Développement du projet Web Reporters	2 000 €
Val'Echelle Danse	Organisation de cours de danse	2 500 €
Zig Zag Médias	Investissement pour la radio Zaï-Zaï	8 000 €
TOTAL - actions à rayonnement intercommunal		68 525 €